

Département de l'Yonne

Communauté de Communes  
du JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<b>Date de convocation :</b> <b>Date d'affichage de la convocation</b>	17 juin 2013 17 juin 2013	<b>Nombre de conseillers communautaires</b> En exercice: <b>67</b> Présents : <b>57</b> Votants : <b>61</b>
---	------------------------------	--

**Séance du 24 juin 2013**

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi vingt-quatre juin deux mille treize à dix-huit heures trente, à la salle des fêtes de La Celle Saint-Cyr, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

**ETAIENT PRESENTS :** Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Monsieur Benoit COPPIN, Madame Catherine LOUBAT, Monsieur Philippe MAUNY, Madame Christel LE ROUX (suppléante), Madame Catherine DECUYPER, Madame Evelyne TRESCARTES (suppléante), Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Patrick LEMAISTRE, Monsieur Bernard GUINOT, Monsieur Yannick VILLAIN, Monsieur Claude FRACHET, Madame Françoise DUPUIS, Monsieur Yves ROY, Monsieur Lucien JEAN-BAPTISTE, Monsieur Pascal JACQUEMARD, Monsieur Bernard QUINOT, Monsieur Rémi BICHEBOIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Marc FAYADAT (suppléant), Monsieur Lionel PERREAU, Madame Odile DUFOUR, Monsieur Olivier CENDRE, Monsieur Gérard VERGNAUD, Monsieur René BOUSSIN, Monsieur Joël VALTAT, Monsieur Bernard MORAINÉ, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Yann CHANDIVERT, Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Lionel BOUTIN, Monsieur Gilles BONNIN, Madame Isabelle NEVEU, Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, Madame Valérie BRUSIN, Monsieur Jean-Claude VERGNAUD, Monsieur Eddy POGER (suppléant), Monsieur Pierre MATHEY (suppléant), Monsieur Albert PAIS, Monsieur Bernard REBESCHE, Monsieur Lucien CARRON, Monsieur Gilles-Maxime POIBLANC, Madame Maryse BELLIAU PINTA, Monsieur Joël LANDY, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELI, Monsieur Michel THIAVILLE

**ETAIENT EXCUSES :**

Monsieur Patrice CHASSERY, a donné pouvoir à Mme Odile DUFOUR  
Monsieur Hubert VIGÉ, a donné pouvoir à M. Jean-Claude VERGNAUD  
Monsieur Louis BOUCHERON, a donné pouvoir à M. Jean-Pierre BAUSSART  
Monsieur Thierry LEAU, a donné pouvoir à M. Michel KOZEL  
Madame Raymonde ALLOUIS, suppléée par Mme Evelyne TRESCARTES  
Monsieur Laurent RIOTTE, suppléé par Mme Christel LE ROUX  
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, suppléé par M. FAYADAT  
Madame Catherine PICHON, suppléée par M. Eddy POGER  
Monsieur Jean-Claude DIDOUT, suppléé par M. Pierre MATHEY  
Madame Frédérique COLAS  
Monsieur Jean-Claude GRELARDON  
Monsieur Jean-Pierre VIGNOT  
Madame Eliette ITALIANO,  
Madame Régine PONCHON  
Madame Viviane MUTTI



**SECRETAIRE DE SEANCE :** Monsieur Yann CHANDIVERT

\*\*\*

**OBJET :** création de postes en raison du transfert de la compétence piscine à la Communauté de Communes du Jovinien : intégration du personnel de la piscine de la ville de Joigny à la Communauté de Communes du Jovinien



**OBJET** : création de postes en raison du transfert de la compétence piscine à la Communauté de Communes du Jovinien : intégration du personnel de la piscine de la ville de Joigny à la Communauté de Communes du Jovinien

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° ADM/2013/39 du 22 mai 2013 relative à la modification statutaire : prise de la compétence piscine,

**Considérant** que les agents exerçant en totalité leurs fonctions dans les services gestionnaires de la compétence transférée, sont transférés de plein droit à la Communauté de Communes du Jovinien,

Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire de la Ville de Joigny en date du 24 juin 2013 et du dépôt du même dossier auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Yonne pour examen en commission du 02 juillet 2013.

**Considérant** que pour permettre l'arrivée de l'ensemble de ces personnels au sein de la structure, il apparaît nécessaire de créer les postes correspondants aux missions,

Vu l'avis favorable des membres du bureau communautaire réunis le 14 juin 2013

Vu l'exposé du Président,

**Le Conseil Communautaire,**  
**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**décide** de transférer à l'établissement public de coopération intercommunale dénommé Communauté de Communes du Jovinien, dans les conditions de statut et d'emploi qui étaient les leurs dans la commune d'origine à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013 : les emplois ci-dessous, aux grades suivants :

- 4 postes d'Éducateur des APS Principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- 1 poste d'Éducateur des APS Principal 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet 28h
- 1 poste d'Éducateur des APS Principal 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet 5,5h
- 2 postes d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet 22h
- 1 poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet

**crée** les postes énumérés ci-dessus,





**dit** que les crédits nécessaires au mandatement du salaire et des charges afférentes seront inscrits au budget de la Communauté de Communes du Jovinien.

**autorise** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce transfert de personnel et aux créations de postes correspondantes.

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Nicolas SORET

Date de réception  
par la Préfecture : 15 JUIL. 2013

date de publication : 15 JUIL. 2013



